PAS' partout n°12

Plus de maîtres que de classes : quelle réalité ?

Nommés sur des écoles identifiées comme « difficiles » pour [réduire les disparités de réussite scolaire et induire une évolution des pratiques enseignantes], les maîtres supplémentaires (maîtres +, M+, co-enseignants, maîtres surnuméraires…) doivent intervenir dans les classes qui comprennent des CP, CE1, CE2, co-enseigner avec leurs collègues, innover pédagogiquement en français et en maths, s'occuper de TOUS les élèves (et pas seulement des élèves à « compétences fragiles »)… Y a de quoi faire !!! Tout un dispositif encadré de près par l'IEN et les conseillers pédagogiques, et des résultats à faire remonter régulièrement.

Petit prise de température sur le terrain…

Tu es enseignant(e) en cycle 2, tu travailles avec un maître supplémentaire, quels avantages/inconvénients y trouves-tu ?

« On travaille à plusieurs et du coup, forcément, **on s'enrichit mutuellement**. On échange des observations/points de vue sur les élèves, on construit des séquences, on se complète pendant la séance. Ca nous donne plus d'énergie pour faire plus de choses, pour **organiser différemment le travail** (en ateliers/groupes, différenciation plus poussée, travail en collectif dans lequel chaque élève trouve sa place…). »

« Quand on est stagiaire, ça nous permet de nous appuyer sur une personne plus expérimentée. Parfois, ça nous soulage pour la gestion de classe, ou pour redonner du souffle à une journée trop longue… »

« Sonia, notre maitre supplémentaire, peut s'atteler à la **logistique collective** dans l'école au quotidien et lors de plus gros évènements, elle favorise les liens au sein de l'équipe. **Les élèves sont plus attentifs** car il y a un changement de personne et plus d'interactions ; par contre, après, ils sont plus fatigués parce qu'ils se sont beaucoup investis ! Le climat est plus serein, les élèves ont peut-être l'impression d'avoir plus d'attentions. »

« On aimerait que notre maître + puisse intervenir en maternelle et en cycle 3, la contrepartie serait un saupoudrage de son intervention. Sa présence **augmente la charge de travail**, notamment le début d'année qui demande un gros investissement pour se mettre au point, d'autant plus pour les nouveaux enseignants. La concertation après-séance pour s'ajuster est souvent réduite à un échange entre deux portes, par manque de temps. »

Tu es élève en cycle 2, tu travailles avec un maître supplémentaire, quels avantages/inconvénients y trouves-tu ?

« Murielle, elle nous apprend des autres trucs. **On se sent plus aidés** mais aussi plus surveillés. On avance plus vite dans le travail parce qu'on a deux maitresses pour s'occuper de nous, ça nous fatigue moins parce qu'on lève le bras moins longtemps. »

« Même si un autre élève a absolument besoin d'aide, l'autre adulte peut nous aider. Par contre, on doit toujours réexpliquer ce qu'on a fait la dernière fois, et puis des fois **on doit arrêter ce qu'on est en train de faire** parce que Claire arrive et après on s'en rappelle plus et on finit pas les choses qu'on a commencées sans elle… »

Vous êtes parent d'élève de cycle 2 qui travaille avec un maître supplémentaire, quels avantages/inconvénients y trouvez-vous ?

« On entend parler de Sandrine par nos enfants à la maison, qui est très appréciée. Ils nous disent que ce qu'ils aiment, c'est travailler en petits groupes avec **un adulte plus disponible**, qu'ils aiment **travailler ensemble** et pas chacun pour soi. Ils parlent aussi du conseil d'enfants qui a pu se mettre en place, ils ont compris le rôle des délégués, les délégués apprécient de pouvoir mettre en place des projets. »

« En observant le fonctionnement de la classe lors de l'opération « école ouverte », on a bien vu que deux adultes dans la classe permettaient de gérer les 28 élèves plus facilement ! Ca semble une évidence mais on en a vraiment vu l'impact directement ! Cela permet aussi aux enfants de **développer plus d'autonomie et de capacités d'adaptation**, ils doivent savoir avec qui ils vont travailler et comment va fonctionner l'atelier. »

« La présence (et le rôle) du maître supplémentaire n'est **pas forcément visible** pour tous les parents, puisqu'ils ne le rencontrent que peu souvent (réunion de rentrée et parfois en rendez-vous avec l'enseignant, manifestations). Le bénéfice de son action est certain, mais ne peut pas être quantifié à travers les résultats des enfants. »

Tu es maitre supplémentaire, quels avantages/inconvénients trouves-tu au dispositif ?

« On a plus de temps pour réfléchir à la pédagogie parce qu'on est **moins accaparé par le travail administratif**, la gestion des parents, la gestion de classe (même si on y participe à faible mesure)… On a plus de temps, d'énergie et de disponibilité d'esprit à consacrer à la vie de l'équipe et de l'école, pour faire les petites choses qui améliorent le quotidien de tous, ou pour organiser des projets plus élaborés qui nécessitent une certaine logistique (ex : cahier d'écrivain, fête du 100ème jour, journée APS, conseil d'enfants…). »

« On sert parfois de **miroirs de réflexion** pédagogique, didactique, directionnel… On a moins « la tête dans le guidon », on a plus de recul et comme on se ballade dans de nombreuses classes, on fait partager les expériences vécues des uns et des autres. En préparant à deux, on va plus loin, et on peut essayer des choses différentes. »

« En enseignant à deux, **on rebondit plus facilement** à ce que disent les élèves, on se sent plus forts et on se laisse peut-être emmener plus loin par les élèves dans des voies imprévues… On prend plus le temps de les valoriser. On a l'impression que l'étayage des élèves est plus poussé, plus pointu, parce que deux regards d'enseignants se croisent. Et puis c'est agréable comme rôle, les élèves apprécient toujours de nous voir arriver. »

« La plate-forme ViaEduc permet de mutualiser les séquences construites, mais on ne pense pas toujours à y aller pour déposer ou emprunter des séquences. Normalement c'est le directeur qui doit piloter le dispositif, mais sur le terrain, c'est plutôt le maitre supplémentaire, parce que c'est lui qui va intervenir en classe, avec son ou sa collègue. »

« On travaille constamment en collectif, et du coup, on est toujours **dépendant** d'au moins une personne. C'est un travail qui demande beaucoup d'adaptation et de flexibilité, notamment par rapport aux adultes. On fait plus d'heures de concertation, parce que travailler à deux ou plus (RASED, décloisonnement), ça ne s'improvise pas. Lorsque des visions ou des styles pédagogiques sont trop différents, il n'est pas toujours facile de trouver un terrain d'entente. » « **Notre statut** par rapport aux élèves n'est pas toujours facile à définir, tant en terme de distance que d'autorité (on n'est pas le maitre de la classe, mais on est maître quand même (!), on ne peut pas toujours intervenir, surtout si cela risque de discréditer le maitre de la classe…). Selon les organisations, on peut passer d'une séance à l'autre sans avoir le temps de terminer ou de rebondir comme on aimerait le faire, ça peut être frustrant ! »

« Il y a une certaine **attente institutionnelle**, qui peut parfois être pesante et pas toujours raccord avec le terrain (« commandes », résultats

d'évaluations, manque d'anticipation…). On aurait parfois besoin d'un pilotage plus précis, mais le risque est d'avoir un pilotage trop serré et trop ciblé sur des résultats chiffrés ou des organisations pédagogiques imposées. Trouver l'équilibre entre une possibilité de souplesse dans un cadre défini de grandes orientations reste difficile. »

Ce dispositif, qui tend à s'étendre dans le département et en France, semble donc être plutôt favorable aux apprentissages sur le terrain, malgré des difficultés d'organisation, souvent dues au manque de temps.

On peut cependant s'interroger sur la pérennité de ces postes sur le long terme, et sur le besoin de stabilité essentiel des équipes pour en tirer le meilleur.

Faut-il augmenter le nombre de ces postes spécifiques ? Et pourquoi ne pas diminuer le nombre d'élèves par classe directement ? Ou inventer des postes de coordonnateur/remplaçant au sein des équipes pour permettre à chacun de prendre du recul sur sa classe et son travail, prise de recul hautement nécessaire pour être efficace et serein, au bénéfice des élèves ? La répartition en classes de cycle ne prendrait-elle pas tout son sens au sein de ce dispositif ???

Financer des dispositifs (PDMQDC, scolarisation des moins de 3 ans…) pour pallier à l' « échec scolaire », l'effort semble (est) considérable de la part de l'Etat. Mais la multiplication de ces pansements de remédiation n'est pas une solution pour permettre une véritable réforme, voire révolution, du système scolaire, où l'enfant serait accueilli là où il en est, et pourrait progresser à son rythme, selon ses capacités, ses handicaps, sans être évaluer dans le seul but de pouvoir dire s'il est, ou non, en « échec scolaire ». A quand une réflexion de fond sur les objectifs réels de l'Ecole, et sur les organisations qui permettraient de les atteindre ?

Les acteurs principaux de ce dispositif disposent d'une certaine « liberté » pour « innover », ou en tout cas emprunter des chemins pédagogiques différents, il faut en profiter !!!

Copyright © 2015, PAS38 UDAS, tous droits réservés

Notre adresse mail est :
pas38@wanadoo.fr

Vous voulez vous désinscrire ?

This email was sent to *|EMAIL|*
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
|LIST:ADDRESSLINE|

|REWARDS|